



www.genfit.com

GENFIT : ADMISSIONS D' ACTIONS NOUVELLES SUITE A LA MISE EN ŒUVRE DES TROISIEME, QUATRIEME ET CINQUIEME TRANCHES DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE CONVERTIBLE RESERVE DE 8 M€

- **Admissions de 27.535 actions nouvelles correspondant au paiement en actions des commissions d'engagement des troisième, quatrième et cinquième tranches de l'emprunt obligataire.**
- **Admissions de 34.637 actions nouvelles correspondant à la conversion de 20 obligations OCA2012-2 résultant de la mise en œuvre de la quatrième tranche obligataire.**

Lille (France), Cambridge (Massachusetts, Etats-Unis), le 8 mars 2013 – GENFIT (Alternext : ALGFT ; ISIN : FR0004163111), société biopharmaceutique engagée dans la découverte et le développement de médicaments qui intervient sur le diagnostic précoce, la prévention et le traitement des maladies cardiométaboliques et des désordres associés, annonce aujourd'hui l'admission prochaine sur le marché d'un total de 62.172 actions nouvelles, correspondant au paiement en actions des commissions d'engagement liées à la mise en œuvre des troisième, quatrième et cinquième tranches de l'emprunt obligataire convertible en actions ordinaires de 8.000.000 euros signé le 20 décembre 2012 ainsi que la conversion en actions de 20 obligations représentatives de la quatrième tranche en application des 1^{ère} et 2^{ème} résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société du 18 décembre 2012.

Le Directoire ayant décidé de mettre en œuvre ces trois tranches obligataires de 1.000.000 euros chacune, une commission d'engagement, égale à environ 5% du montant de chaque tranche (trois fois 50.000 €), a été payée à l'Obligataire en actions ordinaires de la Société comme suit :

- pour la commission d'engagement relative à la troisième tranche (voir communiqué de la Société du 13 février 2013) : au prix par action, prime d'émission incluse, de 4,63 €, conformément à la Deuxième Résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 décembre 2012 (l' « Assemblée »), soit 95% de la moyenne arithmétique des cours moyens pondérés des volumes de l'action GENFIT considérant les cinq séances boursières ayant précédé la décision de solliciter cette troisième tranche, soit la moyenne des cours moyens pondérés des volumes constatés du 4 au 8 février 2013. Ce faisant, 10.804 actions nouvelles immédiatement assimilables aux anciennes ont été souscrites par l'Obligataire par compensation de cette commission d'engagement.
- pour la commission d'engagement relative à la quatrième tranche : au prix par action, prime d'émission incluse, de 6,12 € conformément à la Deuxième Résolution de l'Assemblée, soit 95% de la moyenne arithmétique des cours moyens pondérés des volumes de l'action GENFIT considérant les cinq séances boursières ayant précédé la décision de solliciter cette quatrième tranche, soit la moyenne des cours moyens pondérés des volumes constatés du 8 au 14 février 2013. Ce faisant, 8.170 actions nouvelles immédiatement assimilables aux anciennes ont été souscrites par l'Obligataire par compensation de cette commission d'engagement.
- pour la commission d'engagement relative à la cinquième tranche : au prix par action, prime d'émission incluse, de 5,84 € conformément à la Deuxième Résolution de l'Assemblée, soit 95% de la moyenne arithmétique des cours moyens pondérés des volumes de l'action GENFIT considérant les

cinq séances boursières ayant précédé la décision de solliciter cette cinquième tranche, soit la moyenne des cours moyens pondérés des volumes constatés du 20 au 26 février 2013. Ce faisant, 8.561 actions nouvelles immédiatement assimilables aux anciennes ont été souscrites par l'Obligataire par compensation de cette commission d'engagement.

Par ailleurs, en application des 1^{ère} et 2^{ème} résolutions de l'Assemblée et du contrat d'émission obligataire, l'Obligataire a procédé à deux demandes de conversion le 6 mars et le 8 mars 2013, d'un total de 20 OCA2012-2 résultant de la mise en œuvre de la quatrième tranche obligataire.

La conversion du 6 mars 2013 de 10 OCA2012-2 en 17.180 actions nouvelles a été réalisée au taux de conversion, prime d'émission incluse, de 5,82 €, soit 95% de la moyenne arithmétique des cours moyens pondérés des volumes de l'action GENFIT considérant les cinq séances boursières ayant précédé cette demande de conversion, soit la moyenne des cours moyens pondérés des volumes constatés du 27 février au 5 mars 2013.

La conversion du 8 mars 2013 de 10 OCA2012-2 en 17.457 actions nouvelles a été réalisée au taux de conversion, prime d'émission incluse, de 5,73 €, soit 95% de la moyenne arithmétique des cours moyens pondérés des volumes de l'action GENFIT considérant les cinq séances boursières ayant précédé cette demande de conversion, soit la moyenne des cours moyens pondérés des volumes constatés du 1er au 7 mars 2013.

Suite aux deux émissions d'actions réservées à l'Obligataire correspondant au paiement en actions des commissions d'engagement des quatrième et cinquièmes tranches de l'emprunt obligataire, ainsi qu'aux conversions d'obligations émises à l'occasion de la quatrième tranche intervenues, d'une part, le 25 février 2013 (20 OCA2012-2 converties en 42 958 actions nouvelles au taux de conversion, prime d'émission incluse, de 5,82 €, soit 95% de la moyenne arithmétique des cours moyens pondérés des volumes de l'action GENFIT considérant les cinq séances boursières ayant précédé cette demande de conversion, soit la moyenne des cours moyens pondérés des volumes constatés du 18 au 22 février 2013), et d'autre part les 6 et 8 mars 2013 :

- Le capital social de GENFIT est passé de 4.231.979 € à 4.255.560,50 € ;
- Le nombre d'actions représentant le capital social de GENFIT a été augmenté de 94.326 actions pour être porté de 16.927.916 à 17.022.242 actions ;
- La quatrième tranche de l'emprunt obligataire a été remboursée en totalité.

À propos de GENFIT :

GENFIT est une société biopharmaceutique dédiée à la découverte et au développement de médicaments dans des domaines thérapeutiques aux besoins considérables, liés principalement aux désordres cardiométaboliques (pré-diabète/diabète, athérosclérose, dyslipidémies, maladies inflammatoires...). A travers un ensemble d'approches complémentaires orientées sur le diagnostic précoce, la prévention et le traitement, et avec des programmes menés en propre ou en partenariat avec les industriels de la pharmacie parmi lesquels Sanofi, GENFIT s'attaque à ces enjeux de santé publique et cherche à répondre efficacement à ces besoins médicaux largement insatisfaits.

GENFIT dispose d'un portefeuille de candidats médicaments présents à différents stades d'avancement dont le GFT505, composé propriétaire de GENFIT le plus avancé, est actuellement en Phase IIb.

Installée à Lille et Cambridge (USA), l'entreprise compte environ 80 collaborateurs. GENFIT est une société cotée sur le marché Alternext by Euronext™ Paris (Alternext : ALGFT ; ISIN : FR0004163111). www.genfit.com

Contacts:

GENFIT

Jean-François Mouney – Président du Directoire
+33 3 2016 4000

MILESTONES – Press Relations

Bruno Arabian +33 1 75 44 87 40 / +33 6 87 88 47 26 – barabian@milestones.fr